

## « Danse avec les Stars » : et si on arrêta enfin de stigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiques ?

Copie à :

- Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française
- Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé
- Monsieur Franck Riester, Ministre de la Culture
- Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées
- Monsieur Roch-Olivier Maistre, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel
- Monsieur Jacques Toubon, Défenseur des droits
- Monsieur Pierre-Marie Gadonneix, COO / DGA France productions chez BBC Studios

Monsieur le Président Directeur Général,

**Nous avons été interpellés par de nombreuses familles membres de notre association, l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), scandalisées par un extrait de l'émission « Danse avec les Stars », diffusée sur TF1, le 02 novembre 2019.** La séquence concernée : le couple de Fauve Hautot et Sami El Gueddari dansant dans un décor de cellule capitonnée et dans **une mise en scène extrêmement stigmatisante** pour les personnes vivant avec des troubles psychiques.

L'émission avait pour thème Halloween. Cimetières, zombies et vampires étaient donc de la partie... Mais aussi l'hôpital psychiatrique une fois de plus représenté par une chambre d'isolement aux décors de murs capitonnés et la célèbre camisole de force.

**Une esthétique certes prisée des cinéphiles mais ô combien éloignée de la psychiatrie d'aujourd'hui, et heureusement. Mais combien le savent ?**

Ce n'est pas la prestation artistique que nous contestons, c'est le message qu'elle envoie. En effet, pour le couple de Fauve Hautot et Sami El Gueddari, lui en camisole et elle, son « infirmière », en blouse recouverte de sang (mais pourquoi ?), il semble normal de surjouer l'aspect terrifiant de la situation. Avant la performance, un [mini-reportage \(début à 47 mn\)](#) sur l'entraînement est diffusé. Dans ce passage, la danseuse demande à son partenaire « **Je veux te voir les yeux injectés de folie, je veux te voir faire peur** ». Une « folie » meurtrière, est-on en droit de penser. Comme si la folie était nécessairement violente, comme si la maladie psychique était un épouvantail d'Halloween !

Cette séquence est malheureusement **représentative de clichés qui perdurent et stigmatisent gravement les personnes vivant avec des troubles psychiques**, comme tout le secteur de la psychiatrie. **Ces personnes se battent avec leurs troubles pour mener une vie digne : ne leur imposons pas une double peine en les enfermant dans cette vision caricaturale et forcément dramatique de leur maladie.** Au-delà de la peur qu'elle entretient pour le grand public, l'image véhiculée est terriblement anxiogène pour les malades et ne peut que renforcer les freins vers la demande d'aide et de soins pour les jeunes en souffrance.

Selon l'OMS, **1 personne sur 4 aura des problèmes de santé mentale au cours de sa vie.** Est-ce que la cellule capitonnée est le seul horizon que nous pouvons offrir quand nous évoquons la psychiatrie, qui pourtant pourrait sauver tant de vies ?

Monsieur le Président-Directeur Général, auriez-vous autorisé une scénographie avec une personne atteinte d'un cancer en traitement de chimiothérapie, comme une personne suscitant de la peur, voire de l'effroi ?

La loi du 30 septembre 1986 évoque la **mission de lutte contre les discriminations**, confiée au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : « **La représentation du handicap à la télévision et à la radio compte parmi les préoccupations du**

**Conseil qui a notamment pour mission de contribuer à la lutte contre les discriminations** (...) (article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée) »<sup>1</sup>.

**Avec les plus de 5 millions de personnes touchées par un trouble psychique sévère et leurs proches, nous dénonçons le fait qu'une chaîne de télévision à une heure de grande écoute puisse ainsi stigmatiser des personnes en souffrance alors que la France a ratifié la [Convention internationale des droits des personnes handicapées](#).**

**Vivre dans la société, c'est vivre sous le regard de l'autre. Impossible si ce regard est celui de la peur et de l'effroi. Chercher de l'aide, c'est se donner une chance de soulager sa souffrance. Impossible si le regard de la société sur les troubles psychiques est stigmatisant.**

**Nous comptons sur vous pour être vigilant à l'avenir sur l'image que TF1 véhicule sur les troubles psychiques et ceux qui en souffrent. Nous demandons que vous présentiez un message d'excuses lors de l'ouverture de la prochaine émission ainsi que sur vos réseaux sociaux.**

Marie-Jeanne RICHARD,  
Présidente de l'Unafam

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. J. Richard', written in a cursive style.

---

<sup>1</sup> L'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées et la représentation du handicap à l'antenne, Rapport annuel 2016 du CSA